

## Éditorial

Depuis le 18 mars dernier, nous venons de vivre une période, inédite, très particulière et parfois stressante notamment pour les personnes âgées, ou en situation de handicap due à une santé fragile, à cause d'un virus venu de Chine, et inconnu du monde scientifique.

Le confinement de la population, nécessaire pour éviter la propagation de ce virus, durant deux mois qui nous ont paru une éternité, a permis à tout un chacun de mesurer, entre autres, à quel point la liberté d'agir comme bon nous semble et à laquelle nous tenons tous, est d'une grande valeur. La liberté, c'est le privilège de vivre dans une démocratie républicaine.

L'Ariège, comme la plupart des départements ruraux, a été très peu impactée par cette épidémie, durablement rapidement une pandémie, puisque tous les continents ont été contaminés.

Après l'inquiétude, pour un grand nombre de citoyens, d'être affectés par cette maladie, s'ajoute désormais l'anxiété, liée à la baisse de l'activité économique mondiale et donc, à court terme à la perte d'emplois.

Désormais, il est essentiel pour des raisons, humaines, économiques, financières et culturelles, de renouer au plus vite, avec une vie « normale ».

Enfin, il est capital de tirer, de cette période négative, des enseignements positifs pour notre avenir. La relocalisation en France et en Europe, de certaines activités stratégiques, comme le secteur de la santé, entre autres, paraît plus que jamais indispensable pour garantir notre autonomie, maintenir les emplois existants et en créer de nouveaux.

Comme le disait Anne HARBISON, littéraire, « Une bonne crise sert toujours à quelque chose ».

Je remercie, avec l'ensemble du Conseil Municipal, ancien et nouvellement élu, tous ceux qui ont continué leur activité professionnelle dans l'intérêt de la communauté nationale, ainsi que tous les citoyens pour avoir respecté du mieux possible les consignes strictes du confinement.

Merci également à Mme Christine HOMMEY, couturière, qui a fabriqué plus de 100 masques, nous permettant ainsi de satisfaire les premières sollicitations des habitants de notre commune.



Jean DEJEAN



## Conseil Municipal

Le 15 mars dernier, vous avez élu le nouveau Conseil Municipal qui a désormais l'honneur et la responsabilité de conduire les affaires de la commune pour les six ans à venir. L'ensemble des Conseillers vous remercie chaleureusement, d'abord de votre participation au scrutin, même si celle-ci a été moins importante (60%) que pour les élections municipales précédentes (83% en moyenne) et ce, à cause de la crainte du Coronavirus qui commençait à s'installer dans notre pays ; ensuite, de votre confiance renouvelée, pour continuer de travailler ensemble dans l'intérêt général.

Les résultats officiels de cette élection municipale pour notre commune sont les suivants :

- Inscrits sur les listes électorales : 219
- Nombre de votants : 120
- Suffrages exprimés : 125
- Majorité absolue : 63

Tous les candidats ont obtenu entre 109 et 119 voix.

Pour raison de confinement, les Conseillers Municipaux élus le 15 mars, ont été autorisés à se réunir pour élire le Maire et les Adjointes, la dernière semaine de mai. Réunis le 26 mai en séance à huis-clos, les 10 Conseillers Municipaux présents (un seul absent), ont élu à l'unanimité :

Maire : Jean DEJEAN

Première adjointe : Anick COLLO-FRANÇOIS

Deuxième adjoint : Michel HOMMEY

Troisième adjoint : Julien LABBÉ

Conseillers Municipaux : Sylvain BRELAUD, Sylvie DUMALIN, Guy LOZE, Joan MAZIER, Romuald QUIJOUX, Vincent



En haut, de gauche à droite : Mazier Joan, Labbé Julien (3<sup>ème</sup> adjoint), Déjean Jean (Maire), Brelaud Sylvain, Hommey Michel (2<sup>ème</sup> adjoint), Quijoux Romuald

Devant de gauche à droite : TERNY Clément, COLLO-FRANÇOIS Anick (1<sup>ère</sup> adjointe), DUMALIN Sylvie, LOZE Guy

Absent sur la photo : RAFFIT Vincent

RAFFIT et Clément TERNY.  
Secrétaire de mairie : Sarah MARTY.

Délégués à la Communauté de Communes

Titulaire : Jean DEJEAN, Suppléante : Anick COLLO-FRANÇOIS

Délégués au Syndicat Départemental de l'Energie

Titulaire : Michel HOMMEY, Suppléant : Clément TERNY

Délégués au S.I.V.O.M. du Terrefort

Titulaire : Jean DEJEAN, Suppléant : Sylvain BRELAUD

Délégués au S.M.E.C.T.O.M. du Plantaurel

Titulaire : Jean DEJEAN, Suppléant : Guy LOZE

Délégués au S.M.D.E.A.

Titulaire : Jean DEJEAN, Suppléant : Michel HOMMEY

La crise sanitaire a obligé l'Etat de décaler de trois mois toutes les réunions et les

décisions que les collectivités locales sont tenues de prendre. A ce titre, le budget primitif 2020 devra être adopté avant le 31 juillet prochain. Pour notre commune, celui-ci sera élaboré en reprenant les résultats du compte administratif de 2019, qui présente un bilan global net cumulé excédentaire d'un montant de 31 433,38€. Lors de la séance du 13 mars 2020, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes communales, foncier bâti et non bâti, pour 2020.

Travaux

Comme prévu depuis fin 2019, les travaux qui seront réalisés en 2020 concernent : la mise en place des quatre citernes souples, dans le cadre de la défense incendie aux lieux-dits : COUNILLAS, LESTRADE, LE VERNES et LES HOUSTESSES.

la réfection de la toiture vétuste de l'atelier communal et de la salle des archives de la mairie.

la rénovation de la voirie communale N° 1, sur les emplacements dégradés, entre COUNILLAS et LESTRADE prévue pour fin juin. ■

## Communauté de Communes

Sur les 35 communes adhérentes à la Communauté de Communes des Portes d'Ariège-Pyrénées, quatre d'entre elles, Pamiers, Bonnac, Le Vernet et St Michel, doivent organiser la deuxième

tour de l'élection municipale afin d'avoir un Conseil Municipal au complet. De ce fait, l'élection du Président et des Vice-Présidents de la Communauté de Communes est prévue le dimanche 12 juillet,

et la composition des 15 commissions, le mercredi 15 juillet. Le nouveau Conseil Communautaire se réunira ensuite le 30 juillet, pour voter le budget primitif 2020. ■

## INFO SANTE

le regard du professionnel

**Les enfants de la période COVID-19**  
En raison d'un contexte d'épidémie particulièrement virulente, nous avons tous été récemment plongés dans une situation totalement inédite au sein de laquelle chaque famille a essayé de s'organiser comme elle a pu pendant toute une période de confinement. S'il était, et cela l'est toujours, important de protéger plus particulièrement les personnes vulnérables et fragiles en raison de la dangerosité du coronavirus, ce confinement n'a pas été sans conséquences sur les enfants et en particulier sur ceux qui souffrent de difficultés comportementales et/ou de pathologies nécessitant des prises en charge et soins continus et réguliers auprès de différents professionnels. En effet, ces enfants plus fragiles que les autres se sont retrouvés privés des aides et étayages psychologiques et/ou instrumentaux qui contribuent à donner confiance et à évo-

luer dans de bonnes conditions. De plus, dans ce contexte, le rôle délicat de « d'enseignant » qui a été dévolu aux parents pendant cette période n'a parfois pas été de nature à apaiser les situations familiales : des difficultés logistiques, des difficultés à se mettre aux devoirs pour les enfants... In fine, nous observons des familles entières à bout de souffle avec des parents épuisés, en souffrance, et des enfants qui ne comprennent pas toujours ce qu'il se passe. La période de sortie progressive de confinement n'est pas forcément plus simple à vivre à cause de dispositions et de modalités très particulières dans les écoles pour prévenir les risques sanitaires. Certains enfants ont hâte de reprendre le chemin de l'école pour retrouver les copains, mais pas forcément dans les conditions qu'on leur propose car le lien social leur manque (jeux collectifs, contacts physiques...). D'autres enfants, dont le niveau de « d'anxiété

scolaire » s'est aggravé, n'ont plus l'énergie nécessaire pour réintégrer l'école. D'autres enfin voudraient bien mais les parents, légitimement soucieux de la santé de leurs enfants continuent de s'organiser pour les garder à la maison. Le risque est alors qu'ils se considèrent déjà en vacances et ne veulent plus travailler malgré l'insistance des parents... Dans ces conditions, il est essentiel de parler tranquillement ensemble de la maison de la situation vécue. Il est également important d'échanger avec les équipes enseignantes sur les modalités les plus adaptées compte-tenu de la problématique de l'enfant que l'on reprenne ou pas le chemin de l'école. Et enfin, pour les enfants qui en ont besoin, il est nécessaire de remettre en place sans tarder les prises en charge et soins qui ont dû être suspendus.

Sylvie DUMALIN  
Psychologue-Neuropsychologue

## Vie sociale

Mini-golf et Jardin des Sens



Comme chaque année, le Jardin des Sens et le Mini-Golf seront ouverts tous les jours au public à compter du 27 juin jusqu'au 30 août de 10h00 à 19h00. Les visiteurs pourront découvrir grâce aux ateliers ludiques, et aux visites guidées, les différents jardins à thème et voyager dans les cinq continents. Des activités de plein air dans le parc à jeux, permettront aux petits comme aux grands, de passer un agréable moment pour conclure la visite.

Site Internet et communication  
Pour ceux qui sont rattachés au réseau Internet, afin de vous transmettre des informations importantes entre la parution de deux bulletins d'informations, nous vous invitons à transmettre vos adresses « e-mail », à la mairie :  
mairie.demadiere@wanadoo.fr

Secrétariat de la mairie  
En raison des congés d'été, le secrétariat de la mairie sera fermé les lundi 10 et 17 août prochain. ■

## Associations

Comité des fêtes :  
La fête locale de notre village est annulée cette année.

Association « Bien Vivre à Madière »  
Concert prévu à l'Église le 20 septembre (chorale). Un autre le 2 octobre. Ces dates seront bien sûr à confirmer en fonction des événements... ■

## Infos pratiques

Urbanisme  
La révision du plan local d'urbanisme (P.L.U.) pour mise en conformité avec le Schéma de Cohérence Territoriale de la Vallée de l'Ariège (S.C.O.T.) reprend son cours.

Après le diagnostic agricole réalisé début 2020, c'est le Plan d'Aménagement de Développement Durable (P.A.D.D.) qui doit être adapté aux prérogatives du S.C.O.T. de la Vallée de l'Ariège, sur des thèmes importants, tel que : habitat, agriculture, équipement, environnement, activités professionnelles.

Vous serez informés des dates de la consultation publique en mairie.

Collecte des déchets  
Nous rappelons l'obligation à tous, de sortir les sacs jaunes et les bacs verts (uniquement le mercredi soir) afin d'éviter l'éparpillement des sacs et une pollution visuelle inutile.

Atelier couture  
L'atelier couture qui reprend progressivement ses activités le jeudi après-midi, se propose également de réviser ou régler gratuitement (main d'œuvre), les machines à coudre ou autres petits matériels anciens et récents. Pour plus d'informations, vous pouvez appeler Mme HOMMEY au 05 61 67 65 99.

Boîtes aux lettres  
Nous vous demandons des services de la Poste, selon vos vœux de bien vouloir inscrire sur vos boîtes aux lettres, le ou les noms et prénoms des résidents en gros caractères et lisibles (ainsi que le numéro pour ceux qui résident dans les lotissements), afin que les agents chargés de la distribution du courrier puissent accomplir leur mission avec efficacité et précision.

Rappel de quelques coordonnées téléphoniques  
VEOLIA eau  
changement de coordonnées télé-

phoniques. Appeler désormais le 05 67 16 03 80 : uniquement pour les coupures d'eau avant compteur. Nous rappelons également que les demandes de nouveaux raccordements au réseau, pose de compteur, changement de nom sur les factures et tout autre modification doivent être effectuées en mairie

SMECTOM 05 61 68 02 02  
N'hésitez pas à contacter le SMECTOM DU PLATAUREL pour le ramassage des ordures et des déchets verts dont les trois premiers enlèvements (par an) sont gratuits.

Gendarmerie Nationale de Pamiers : 05 34 01 20 70 et le 17 ou le 112 en cas d'urgence.

Le Maire :  
Personnel : 05 61 67 12 93  
Portable : 06 67 19 89 96  
Mairie : 05 61 67 14 50

Site internet : www.madiere.fr ■

## Etat civil

Naissances  
• le 3 mai 2020 : Garance, au foyer de Louise CANAL et Alain PARRA  
• le 10 mai 2020 : Elena, au foyer de Barbara CERVERA et Benoit CALMON

Mariages  
• Le 14 décembre 2019 : Jérémie CAVÉ et Alma MAIDANA-SEGOLIA (Paraguayenne)  
• Le 1er février 2020 : KENZA CHAKIB et Joshua HART (Afrique du Sud)

quelques anniversaires de mariages:  
ils se sont mariés à MADIÈRE il y a :  
• 70 ans : Simone, Laure BLANDINIÈRES et Émile GOUZY  
• 60 ans : Marie-Thérèse DOUMENC et René BLANDINIÈRES  
• 55 ans : JINETTE ROUILLON et Olivier RUMEAU ■